



ins



antes", tous les gens concernés, élus comme citoyens, aux processus de décision, est une des dimensions essentielles de la démarche durable. Comment mieux penser un projet pour les habitants qu'en les y associant...?

Le développement durable, c'est concrètement l'accumulation de petites et grandes choses accessibles également aux initiatives privées. Un bâtiment construit en Haute Qualité Environnementale, comme celui du journal *Le Monde* sur le boulevard Blanqui, qui a recours à une architecture et des technologies bioclimatiques. Une petite entreprise qui choisit un éclairage basse consommation pour ses bureaux ou du papier recyclé pour ses photocopies. Ou vous qui pensez à couvrir le robinet d'eau lorsque vous vous lavez les dents !

Pour aller plus loin, Paris a lancé son Agenda 21 et vient d'adopter un Plan Climat en novembre dernier (voir encadrés p.10). Mais rien ne se fera sans l'adhésion de chacun. L'avenir de la planète est entre nos mains. ■

Zac de Rungis: le premier écoquartier de Paris

ZONE D'AMÉNAGEMENT PILOTE À PARIS, LA ZAC DE RUNGIS SERA UN QUARTIER RESPECTUEUX DES PRINCIPES DU DÉVELOPPEMENT DURABLE.

« Il y a une prise de conscience générale de tous les acteurs de toutes les collectivités territoriales qu'on voit aboutir avec le Grenelle de l'Environnement. Soit on applique simplement la réglementation, soit on essaie d'être plus dynamique comme sur la ZAC de Rungis », explique Gilles de Montmarin, Directeur délégué de la SEMAPA, société d'économie mixte chargée du projet d'aménagement de Paris Rive Gauche. Dynamique, c'est le moins qu'on puisse dire pour qualifier ce projet expérimental choisi par la Ville de Paris avec deux autres dans le 12^e et le 17^e pour mettre en œuvre les principes du développement durable, capitaliser les expériences et étendre ensuite de bonnes pratiques à d'autres projets de la capitale.

La ZAC de Rungis est aujourd'hui une friche

industrielle. Tout est à faire, un quartier entier est à construire qui comprendra des logements dont un immeuble pour étudiants, des bureaux, des commerces, une crèche, une halte garderie, un établissement pour personnes âgées dépendantes et un jardin.

Réduction d'énergie et récupération des eaux de pluie

En plus des cahiers des charges habituels aux dimensions urbaines et architecturales, la SEMAPA a établi des cahiers des charges environnementaux. *« Nous fixons un niveau d'exigence très élevé, explique Gilles de Montmarin. Nous imposons un niveau de performance en termes d'économie et de consommation d'énergie, de gestion de l'eau, de récupération des eaux de pluie. Aux architectes, aux maîtres d'ouvrages d'apporter les solutions techniques ».*

A l'échelle d'un quartier, à Paris, c'est une première. Le Conseil de Quartier, des associations comme l'ARBP, l'association des Peupliers et les "Amis de l'EcoZac", notamment, ont largement contribué lors des phases participatives - car bien sûr, la participation des habitants est depuis l'origine du projet largement sollicitée - à faire de ce nouvel espace un véritable "écoquartier". Et l'on peut s'attendre à découvrir d'ici 2011, d'intéressantes innovations bioclimatiques et technologies vertes propres à la Haute Qualité Environnementale. La récupération des eaux de pluie étant au programme, elle bénéficiera à l'arrosage des jardins et sans doute aux chasses d'eau des logements et bureaux. Des écomatériaux permettront une isolation optimale des bâtiments, orientés de préférence pour favoriser l'éclairage naturel et un moindre recours à l'électricité. Des panneaux solaires et peut-être d'autres énergies alternatives viendront probablement compléter le tableau. Sans parler des transports : doux en priorité !

